



La course inscrite au Challenge des Yvelines est ouverte aux personnes licenciées ou non, à partir de Cadet

PARCOURS MARCHE ET COURSE

Départs toutes distances à 10h, avenue Albert Camus (près de la patinoire), parcours sur route, en sous-bois (chemin de terre et empierré), piste cyclable en bords de Seine, stade nautique international Didier-Simond, arrivée sur la piste (1 tour) du stade municipal Jean-Paul David

INSCRIPTIONS

Par internet : sur le site peyce.com

Par courrier : jusqu'au **31 août 2023**. Dossier complet (certificat médical ou n° licence et chèque à l'ordre de l'AS Mantaise) à envoyer à la section Athlétisme, 15 rue de Lorraine, 78200 Mantes-la-Jolie
Sur place le matin de la course

TARIFS

6km course et 6km marche : 7€ - 12 km course : 12€
Sur place le matin : 6km course et 6km marche : 10€ - 12 km course : 15€

BULLETIN D'INSCRIPTION DES FOULÉES DU MANTOIS-VEXIN 2023

Par internet sur le site : peyce.com

Par courrier jusqu'au **31 août 2023**

Sur place, le matin de la course

6km marche
6km course
12km course

NOM: _____

PRENOM: _____

ANNEE DE NAISSANCE: _____

Feminine

Masculin

EMAIL: _____

TÉLÉPHONE : _____

CLUB FFA : _____

N° Licence : _____

NON LICENCIE

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS NON LICENCIÉS POUR LES 12KM COURSE

Je soussigné(e)

Mme/Mr _____

Autorise ma fille/mon fils à participer aux Foulées du Mantois-Vexin 2023

Le _____ Signature :

RÈGLEMENT

Tout participant aux courses non licencié, doit fournir obligatoirement : 1 certificat médical datant de moins de 1 an attestant de son « aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition »

Pour les licenciés, la photocopie de la licence en cours de validité attestant de son appartenance à la FFA.

Attention, depuis 2008, la licence visant une discipline différente n'est plus valable (sauf triathlon)

Aucune inscription ne sera acceptée sans la présentation d'un de ces deux documents et du règlement par chèque

HORAIRES

6 km marche et 6 km course - départ à 10h

12 km course - départ 10h

DOSSARDS

Retraits sur place à partir de 8h30 le dimanche 3 septembre 2023

au stade municipal Jean-Paul David, avenue Albert Camus

Prévoir 4 épingles.

RÉCOMPENSES À TOUS LES ARRIVANTS

12km course : coupes aux premiers de chaque catégorie. Lots (non cumulables) aux premiers hommes et femmes ainsi qu'aux premiers vétérans hommes et femmes

6 km course et 6 km marche : coupe aux 3 premiers et aux 3 premières

RÉSULTATS

Sur le site internet : www.asmantesathletisme.com

Sur le site de la fédération française d'athlétisme

VESTIAIRES ET DOUCHES

À disposition au stade municipal Jean-Paul David

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation

STATIONNEMENT

Parking du lycée St Exupéry – Rue Marcel FOUQUE

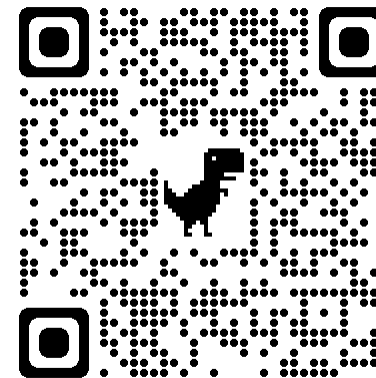
SÉCURITÉ / ASSISTANCE MÉDICALE

La sécurité est assurée par la Police Municipale et les signaleurs

La couverture médicale est assurée par un organisme agréé

Ce bulletin est téléchargeable sur le site internet: www.asmantesathletisme.com

Flashez ce QR code pour vous inscrire en ligne sur peyce.com



Avec l'aide de nos partenaires, que nous remercions :

